

AAPPMA La truite de Châteauneuf les Bains
19 rue de la garde - Les Grosliers
63140 CHATELGUYON

*Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire
Du 22 Février 2014*

Ordre du jour : *Adoption du protocole de fusion absorption entre les aappmas de Menât et de Châteauneuf les Bains*

Après convocation écrite des membres, le conseil d'administration de l'AAPPMA « La truite » de Châteauneuf les bains a invité ses sociétaires à se prononcer sur l'adoption du protocole de fusion/absorption.

Au cours d'un vote à bulletin secret par 42 voix « pour » et 1 voix « contre », l'assemblée a adoptée :

-Le protocole de fusion absorption établi entre l'AAPPMA « La Fario des Combrailles » de Menât (association absorbée) et l'AAPPMA « La Truite » de Châteauneuf les Bains (association absorbante).

Ce document tient lieu de procès-verbal.

Fait à Romagnat le 25 février

Le secrétaire
Mr CORRE Stéphane

Le président
Mr REGNAT Dominique